



Contact Presse
Océane MARIEL
+33645483085

oceane.mariel@la.europarl.europa.eu

Dossier de presse

19 Mars 2021

« En finir avec les pesticides »

Benoît Biteau

Député européen, paysan agronome

Les Verts / ALE

Sommaire

1. Benoit Biteau - éléments biographiques	2
2. Edito – « En finir avec les pesticides »	3
3. Pesticides : les 4 vérités	5
a. « Procès baillons et des pseudo-label écolo comme HVE : des outils au service du statu quo pour empoisonner en toute légalité »	5
b. « L'évaluation négligente de la toxicité des pesticides : l'EFSA, autorité européenne de la sécurité des aliments enjoignant à changer ses pratiques par 119 élu-e-s français-e-s et européen-ne-s. »	7
c. « Green Deal et PAC : se fixer des objectifs, c'est bien. Ne pas se donner les moyens (outils, financements) de les atteindre, c'est du greenwashing ! »	8
d. « Glyphosate : la macabre invention de militaires prendra-t-elle vraiment fin en 2022 ? »	10



Contact Presse
Océane MARIEL
+33645483085

oceane.mariel@la.europarl.europa.eu

1. Benoit Biteau - éléments biographiques



Benoît Biteau est député européen du groupe Verts/ALE depuis Mai 2019.

Membre des commissions : Agriculture – Pêche – Développement, il entend bien permettre des changements de fond à l'échelon du continent, notamment via la PAC, afin de réconcilier humain et nature, terre et mer, agriculture et citoyen·ne·s, par l'émergence de logiques respectueuses des équilibres, des ressources et de l'eau, des biodiversités, du climat et de la santé.

Il est issu d'une lignée de paysans des bords de Seudre, au cœur du prestigieux bassin de l'huître Marennes-Oléron, et de ses zones humides remarquables.

Ingénieur agronome, l'agronomie est sa compétence transversale, mais il est aussi spécialiste de génétique, d'écologie, de gestion de l'eau.

Après de multiples expériences professionnelles dans le public et le privé, dans le monde du développement économique, de la recherche, de la préservation du patrimoine vivant, il devient paysan à 40 ans sur une structure agricole très intensive qu'il convertit à l'agroécologie avec succès.

De sa ferme au Parlement européen en passant par la Région Poitou-Charentes où il était Vice-Président, il défend avec vigueur les alternatives aux pesticides et aux engrais de synthèse. Impliqué dans l'association Phyto-victimes ou encore aux côtés des pisseurs involontaires de glyphosate de Charente-Maritime, il promeut des solutions agronomiques basées sur la nature et démontre que les politiques publiques courageuses et audacieuses peuvent accompagner une modification profonde des pratiques agricoles, à l'instar des résultats obtenus sur sa ferme.



Contact Presse
Océane MARIEL
+33645483085

oceane.mariel@la.europarl.europa.eu

2. Edito – « En finir avec les pesticides »

Nous fêtons un triste anniversaire en ce mois de Mars 2021. Il y a un an, le monde se confinait pour contrer un ennemi invisible, le virus Sars-Cov-2. Il nous a rappelé notre vulnérabilité et l'impact de la destruction de la biodiversité sur la santé humaine. Or, les causes sous-jacentes d'une telle pandémie sont les mêmes que celles qui ravagent des forêts en proie aux flammes, provoquent des sécheresses, dérèglent le climat ; ce sont les activités anthropiques.

L'activité majeure à l'origine de cette chute de la biodiversité est le changement d'usage des sols au profit d'une agriculture industrialisée et financiarisée basée sur l'usage d'intrants chimiques de synthèse. Parmi eux, l'utilisation massive des pesticides dont les effets sur la biodiversité et la santé humaine ne sont plus à démontrer. Maladie de Parkinson, lymphome non-hodgkinien, cancer de la prostate, de la vessie, maladie de Charcot, leucémies et cancers du cerveau chez l'enfant... Cette liste non-exhaustive démontre à elle seule l'urgence d'agir pour un changement de notre façon de produire et de consommer !

Si les agriculteur·trice·s sont les premières victimes de ces produits chimiques de synthèse il n'en demeure pas moins que tout un chacun inhale, boit, ingère des pesticides de façon quotidienne, tant la contamination de l'air, de l'eau et de la nourriture est importante. Et pourtant les chiffres sont là, selon un sondage européen mené en 2017 par INSA Consulere, 80% des européen·ne·s interrogé·e·s souhaiteraient l'interdiction immédiate du glyphosate.

Depuis des années, la société civile s'organise autour de collectifs, d'associations, de pétitions. Toutefois, la multiplication des procès-bâillons à travers l'Europe comme celui de Valérie Murat dans le Sud-Ouest de la France ou encore le très probable non-lieu à venir dans le dossier du chlordécone dans les Antilles françaises, aboutissent toujours à la même conclusion, l'impunité totale des géants de l'agrochimie.

La diffusion d'informations, la sensibilisation, la mobilisation doivent se poursuivre sans relâche pour aboutir à un changement en profondeur de nos modes de productions qui doivent se tourner vers l'agroécologie, solution alternative suffisamment efficace pour convoquer sans plus de délais maintenant, le principe de précaution, tant de surcroît, les désastres liés à l'usage des pesticides sont aujourd'hui parfaitement avérés.

Dans ce cadre, la semaine pour les alternatives aux pesticides se déroulera les dix premiers jours du printemps, du 20 au 30 mars 2021. Organisée par Générations futures, le thème de cette année sera la souveraineté alimentaire. La centaine d'évènements prévus (conférence, spectacles, balades, ciné-débats etc...) sont organisés partout en France localement ou en ligne. La séance inaugurale se tient ce vendredi à 18h sur les politiques agricoles et la souveraineté alimentaire. Benoît Biteau interviendra sur ce sujet notamment aux côtés de deux autres agronomes, M. Dufumier et P. Pointereau. Retrouvez le programme complet de cette semaine de mobilisation sur www.semaine-sans-pesticides.fr/

L'agroécologie, voilà la cible commune qui réunit ces trois agronomes. Face à eux, les défenseurs de l'« agriculture 4.0 » qui consiste à utiliser les nouvelles technologies, tels que les satellites, des drones, des capteurs connectés ou l'intelligence artificielle, pour gérer les cultures et les élevages. Monoculture, vaste exploitation, intrants chimiques restent intégrés à l'équation de cette agriculture de précision défendue au plus haut de l'Etat français par le ministre de l'Agriculture, Julien Denormandie.



Contact Presse
Océane MARIEL
+33645483085

oceane.mariel@la.europarl.europa.eu

Ce progrès technique n'est qu'un écran de fumée qui engage toujours plus l'agriculteur·trice dans le productivisme et la surcapitalisation de son exploitation. Il ne permet pas de repenser l'agriculture en profondeur.

Réduire l'usage des pesticides de 50% — un des objectifs de la stratégie de la ferme à la fourchette — ne passera que par l'adoption généralisée de l'agroécologie, seule approche globale qui rendra durable notre agriculture. Il faut recréer les conditions d'un contrôle agronomique, dont la diversification des cultures est la clé de voûte. Au-delà de la réintégration de semences rustiques, de la complémentarité des espèces cultivées, l'agroécologie repense notre société dans son ensemble. Reconsidérer la relation agriculture-alimentation comme un système est tout l'enjeu de l'agroécologie permettant dans le même temps de favoriser l'autonomie des paysan·ne·s, de réduire les coûts et de repenser les filières dans leur globalité.

Il est grand temps de flécher les aides à la diversification des cultures permettant une réduction de l'utilisation de pesticides, d'engager un vrai rapport de force avec les lobbies de l'agrobusiness, et surtout de repenser la place des paysan·ne·s dans la société !



Contact Presse
Océane MARIEL
+33645483085

oceane.mariel@la.europarl.europa.eu

3. Pesticides : les 4 vérités

a. « Procès baillons et des pseudo-label écolo comme HVE : des outils au service du statu quo pour empoisonner en toute légalité »

Les procès se succèdent et se ressemblent !

En septembre 2020, Karl Bär et Alexander Schiebel, militants écologistes de la région fruitière du sud Tyrol en Italie ont été poursuivis en diffamation par le ministre de l'agriculture de la province pour avoir dénoncé l'usage massif des pesticides. La monoculture des pommes fait, aux côtés du tourisme, la richesse de cette région. La pomme est l'un des fruits les plus contaminés, recevant en moyenne un joli cocktail de trente-cinq pesticides différents. La dénonciation de ces aberrations a mené à un véritable procès-bâillon envers les militants écologistes. Réduire au silence toute personne qui souhaite monter à la tribune à ce sujet est sans aucun doute la fin visée.

La liberté d'expression est la première composante de nos démocraties, elle doit être protégée de toute tentative d'intimidation !

Quelques mois plus tard, en février 2021, c'est au tour de **Valérie Murat** d'être lourdement condamnée après avoir dénoncé la présence de résidus de pesticides, nocifs pour l'environnement et les êtres humains, dans vingt-deux vins du bordelais, dont dix-neuf certifiés Haute Valeur Environnementale (HVE).

Fille d'un vigneron décédé en 2012 d'un cancer lié aux pesticides et porte-parole de l'association « Alerte aux toxiques », Valérie Murat maîtrise à la perfection les conséquences des pesticides sur la santé. Avec la publication des analyses de ces vins certifiés HVE, elle s'est attiré les foudres du Conseil Interprofessionnel du Vin de Bordeaux (CIVB) qui l'a assignée en justice pour dénigrement.

Le couperet est tombé, Valérie Murat et son association ont été condamnées par le tribunal de Libourne (Sud Ouest de la France) à verser 125 003 euros de dommages et intérêts au CIVB et aux autres plaignants. Elle doit aussi retirer les analyses des diverses plateformes internet qui avaient permis de les diffuser sous peine d'une amende de 500 euros par jour. Elle a d'ores et déjà annoncé qu'elle fera appel de cette décision.

Comme l'a bien résumé Valérie Murat à la suite du jugement, c'est un « sale temps pour les lanceurs d'alerte ». La liberté d'expression, le droit à l'information, la protection de la santé humaine doivent précéder les intérêts privés ! Seule une protection efficace des lanceur-euse-s d'alerte mettra fin à ces procédures bâillons qui mènent à la perpétuation d'un système obsolète et toxique !

Une coalition d'organisations non gouvernementales issues de la société civile européenne luttant contre la menace que sont les procès-bâillons (CASE) pour la liberté d'expression, lance un site internet le 26 mars prochain. Il fournira des outils juridiques aux lanceur-euse-s d'alerte. Retrouvez ici le lien pour assister au lancement de ce site internet : https://pilnet.formstack.com/forms/case_website_launch



Contact Presse
Océane MARIEL
+33645483085

oceane.mariel@la.europarl.europa.eu

La certification Haute Valeur environnementale (HVE) : le greenwashing subventionné par l'Etat !

Créé en 2010 à la suite du Grenelle de l'environnement pour reconnaître les exploitations engagées dans des pratiques respectueuses de l'environnement sous l'impulsion de France Nature Environnement (FNE), ce label permet d'obtenir un crédit d'impôt d'un montant de 2.500 euros par exploitation labellisée. En juillet 2020, 8.218 exploitations l'ont obtenu. Coût total de l'opération pour les finances publiques : 76 millions d'euros.

Or, le cahier des charges est trop peu contraignant pour constituer une certification sérieuse et vertueuse, qui contribuerait réellement au changement des pratiques agricoles. Les produits cancérigènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR), les perturbateurs endocriniens, ne sont même pas interdits pour pouvoir prétendre être « labélisés » ! Quant aux volumes d'intrants autorisés, on marche complètement sur la tête. En utilisant la voie B de certification, on permet à des agriculteur-riche-s d'être labélisé-e-s HVE s'ils consacrent moins de 30% de leur chiffre d'affaire à l'achat d'intrants. Imaginez quels volumes de pesticides cela représente pour des viticulteurs dont le chiffre d'affaire est très souvent impressionnant. C'est invraisemblable !

Ce n'est donc pas pour rien que ce label est largement défendu par des viticulteurs qui sont les premiers à pratiquer une agriculture dépendante des pesticides et engrais de synthèse et qui *en même temps* bénéficient le plus de ces crédits d'impôts.

Ce label permet donc d'afficher une performance environnementale inexistante, sanctuarise des pratiques agricoles chimiques désastreuses, subventionne, via des crédits d'impôts, des pratiques non vertueuses et induit en erreur le/la consommateur-riche. C'est la définition parfaite du greenwashing ! Cette tromperie est à juste titre dénoncée par la Confédération Paysanne et par de nombreuses Organisations Non Gouvernementales (ONG) écologistes et/ou citoyennes... dont France Nature Environnement.



Contact Presse
Océane MARIEL
+33645483085

oceane.mariel@la.europarl.europa.eu

b. « L'évaluation négligente de la toxicité des pesticides : l'EFSA, autorité européenne de la sécurité des aliments enjoint à changer ses pratiques par 119 élu·e·s français·e·s et européen·ne·s. »

Le 25 Février dernier, pour accompagner la démarche initiée par "Secrets toxiques", 119 élu·e·s - député·e·s européen·ne·s, député·e·s et sénateur·rice·s français·es - ont écrit à l'EFSA, autorité européenne de sécurité des aliments, pour dénoncer les failles dans l'évaluation des pesticides et l'enjoindre à changer ses pratiques. Benoit Biteau, aux côtés de ses collègues Verts/ALE Michèle Rivasi, Claude Gruffat, ainsi que du socialiste Eric Andrieu et de l'insoumis Manuel Bompard sont les premier·ère·s député·e·s européen·ne·s à s'être investi·e·s dans cette action. A ce jour, iels sont toujours en attente d'une réponse à leur courrier.

Cette campagne s'appuie sur une étude scientifique indépendante parue en Octobre 2020, qui démontre la présence de produits toxiques non déclarés dans 14 pesticides. Pr Gilles-Eric Séralini et Gérald Jungers y démontrent que plusieurs métaux lourds et autres formulants toxiques entrent dans la composition de ces pesticides, sans être déclarés sur l'étiquette. Ces omissions, volontaires ou de négligence, ouvrent une nouvelle brèche dans le système d'évaluation des pesticides au niveau européen et français.

En évaluant uniquement la substance déclarée active par l'industriel, soit en n'effectuant pas d'étude sur son effet cumulé avec d'autres substances présentes dans le produit final, l'EFSA ignore délibérément l'effet cocktail des pesticides pour lesquels elle rend pourtant des avis favorables aux Etats membres en vue de leur mise en vente sur le marché européen. L'agence européenne affirme que ce sont les États membres qui évaluent ou réévaluent la sécurité de la formulation complète des pesticides vendus sur leur territoire. Ce n'est pas le cas aujourd'hui en France avec l'ANSES qui ne vérifie pas les effets à long terme de toxicité ou de cancérogénicité des produits commercialisés, se contentant d'une analyse de toxicité aiguë.

Ainsi, cette pratique de double-évaluation de pesticides pratiquée par l'EFSA et l'ANSES n'est pas conforme au règlement européen n° 1107/2009 tel qu'interprété par la Cour de Justice de l'Union européenne dans son arrêt du 1er octobre 2019.

C'est sur cette base que dès le 1er décembre, neuf associations ont porté plainte contre x et lancé la campagne citoyenne "Secrets Toxiques" soutenue par plus de 15 000 signatures. Leur mobilisation a un seul objectif : remettre en question le système d'évaluation des pesticides actuel et exiger le retrait de ces pesticides du marché en France et en Europe.

Pour consulter le site de Secrets Toxiques : www.secretstoxiques.fr



Contact Presse
Océane MARIEL
+33645483085

oceane.mariel@la.europarl.europa.eu

c. « Green Deal et PAC : se fixer des objectifs, c'est bien. Ne pas se donner les moyens (outils, financements) de les atteindre, c'est du greenwashing ! »

Le 20 mai 2020, la Commission a présenté sa stratégie de la Ferme à la Fourchette, déclinaison agricole et alimentaire du Pacte Vert européen, et la stratégie Biodiversité concernant également le secteur agricole. L'objectif est clairement affiché dès le sous-titre : construire *« un système alimentaire équitable, sain et respectueux de l'environnement »*. Pour y parvenir, la Commission propose un ensemble d'objectifs à l'horizon 2030 dont notamment : *« réduire l'utilisation et les risques globaux des pesticides chimiques de 50 % et l'utilisation des pesticides plus dangereux de 50 % d'ici à 2030 »*. Cet objectif est une première au niveau européen et il est louable. Cependant, se fixer des objectifs stratégiques n'est qu'une première étape ; pour être atteints, des outils et des financements doivent être mis sur la table. Sans cela, les objectifs ne sont que des effets d'annonce.

En 2007, lors du Grenelle de l'Environnement, le gouvernement français a lancé un grand plan de réduction de l'usage des phytosanitaires de synthèse. Là aussi, l'objectif était clair : -50% d'usage des pesticides en 2018, objectif étrangement familier. Résultat ? Le plan est un échec total. En 2015, le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll le ressort des tiroirs en repoussant l'échéance à... 2025 ! L'accompagnement financier de la démarche reste lui de 71 millions d'euros par an. En 2018, 10 ans après le début de cette démarche « Ecophyto », 710 millions d'euros plus tard, aucune amorce de réduction de l'usage des pesticides en France ne voit le jour. Pire, une augmentation constatée sur cette même période, de 28% ! Et la FNSEA continue d'affirmer que l'agriculture a fait des efforts considérables sur ce sujet ! Cherchez l'erreur.

Évitons de reproduire ce fiasco au niveau européen. La Fondation Nicolas Hulot a publié un rapport riche d'enseignements en février 2021. Selon elle, les pouvoirs publics fixent des objectifs ambitieux au monde agricole mais sans lui donner les moyens de les atteindre. C'est inacceptable, les agriculteur-riche-s doivent être soutenu-e-s dans la transition agroécologique !

D'après cette étude, seulement 11% des financements de l'agriculture cherchent à réduire les pesticides et seulement 1% y concourent réellement. Les 89% restants n'ont pas d'impact, voire pire, ils contribuent à verrouiller encore plus le fonctionnement du système actuel.

Benoit Biteau soutient la Commission européenne dans ses ambitions mais exprime des critiques sur les moyens qu'elle se donne pour les atteindre.

La réduction des pesticides doit être obligatoire. Le groupe des Verts-ALE s'est mobilisé, sans succès, pour introduire cette obligation dans la réforme de la politique agricole commune (PAC). La Commission européenne doit profiter maintenant de la révision de la « Directive Pesticides » pour corriger le tir.

Cependant, **les objectifs, même lorsqu'ils sont contraignants, ne font pas tout.** Pour être atteints, il faut que les financements soient bien fléchés. La manne financière principale de l'agriculture repose essentiellement sur la politique agricole commune (PAC) ; cette politique de soutien à l'agriculture représente à elle seule plus d'un tiers du budget européen ! Ces financements sont-ils dédiés à une agriculture moins dépendante des pesticides ? Même si on tente de nous en convaincre, la réponse est NON.



Contact Presse
Océane MARIEL
+33645483085

oceane.mariel@la.europarl.europa.eu

Les “éco dispositifs” ou “éco-régimes” sont les nouveaux dispositifs imaginés pour atteindre les objectifs du Pacte Vert. Et c’est là que le bât blesse. La Commission a publié des recommandations dont une liste d’éco-dispositifs potentiels où elle fait cohabiter le soutien à l’agriculture de précision avec celui à l’agroécologie.

La technologie offre parfois des solutions mais elle ne doit pas être considérée comme la panacée. Aujourd’hui, seule l’agroécologie a fait la preuve de son efficacité : elle permet à l’agriculture de produire sans polluer, elle renforce l’autonomie et le revenu des agriculteur·rice·s et elle est plus efficace en termes d’utilisation d’argent public. Les logiques agricoles doivent être transformées et non pas optimisées ! C’est une pente d’autant plus glissante que les investissements nécessaires au déploiement de l’agriculture de précision risquent de siphonner l’argent des contribuables européens dédié aux éco-dispositifs pour finir dans les poches, non pas des agriculteur·rice·s, mais dans celles des multinationales qui hier vendaient des pesticides et demain en vendront un peu moins mais vendront les drones pour les appliquer.

Nous sommes également inquiet·e·s par ce qui se passe en France. La certification HVE (Haute Valeur Environnementale) dont Valérie Murat a démontré l’hypocrisie, est au cœur de la stratégie du gouvernement pour réaliser la transition écologique de l’agriculture. Cette certification pourrait constituer la porte d’accès à l’argent des éco-dispositifs. Encore une fois, on ne se donne pas les moyens de réussir ! Si tel est l’intention du gouvernement, de nombreuses modifications doivent être apportées au “label” HVE, comme l’a détaillé l’IDDRI dans une publication récente. La voie B (intrants < à 30% du chiffre d’affaires) doit être supprimée, certaines exploitations parviennent à être certifiées de cette manière sans aucune amélioration de leur impact environnemental. La voie A (validation d’indicateurs thématiques) doit être améliorée et surtout les certifications véritablement vertueuses - comme l’agriculture biologique - doivent être soutenues à un niveau bien plus élevé !

Finalement, en ce début de période de campagne pour les élections régionales, rappelons le rôle que jouent les Régions dans la réduction des pesticides. Elles sont les autorités de gestion pour une partie des fonds de la PAC (le second pilier) dont notamment des mesures les plus efficaces en termes de transition : les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC). Ces mesures sont insuffisamment financées malgré leur efficacité reconnue. Les Régions, du fait de leur compétence d’aménagement du territoire et de leur lien fort avec le terrain, sont des lieux privilégiés de construction de politiques agricoles et alimentaires ambitieuses et réalistes.

Benoît Biteau s’insurge contre la reprise en main des aides surfaciques par l’Etat, qui ne laisse que les miettes de financements aux autorités régionales. La transition doit venir des territoires ; ils sont la clef de voûte du développement de l’agroécologie comme le suggère le rapport du Comité des Régions coordonné par Guillaume Cros.



Contact Presse
Océane MARIEL
+33645483085

oceane.mariel@la.europarl.europa.eu

d. « Glyphosate : la macabre invention de militaires prendra-t-elle vraiment fin en 2022 ? »

Substances créées par l'homme pour tuer, les pesticides sortent littéralement des tranchées de la Première Guerre mondiale. La première attaque chimique a été menée par l'armée française dès 1914. En 1915, l'armée allemande répliqua avec le gaz chloré, le dichlore, une découverte de Bayer, BASF et Hoechst, qui formeront le conglomérat IG Farben, plus tard condamné à Nuremberg pour crime contre l'humanité.

Rapidement, tous les belligérants se lancèrent dans le développement de ces poisons. Les nuages de gaz moutarde ont tué des centaines de milliers de militaires des deux côtés du Rhin. La guerre finie, ces gaz trouveront une nouvelle utilité : détruire les insectes qui se posent sur les plantes des paysans. L'agrochimie s'inscrit dans une vision de destruction totale. De nombreux poilus, gazés pendant la guerre, commenceront à utiliser ces poisons dans leurs champs contre les insectes. Le chimiste allemand Haber, que certains considèrent comme le père des premiers gaz chlorés, reçoit le prix Nobel de chimie dès 1918. Il perfectionne ses produits dans les années 1920 et meurt en Suisse en 1934 après avoir fui le régime nazi. Ses pesticides seront rendus encore plus dangereux par la firme Degesch qui produira le terrible Zyklon B utilisé pour tuer des millions de personnes dans les camps d'extermination. Les deux principaux responsables de Degesch seront condamnés à mort par les Britanniques.

La société Degesch existe toujours sous le nom de Deltia-Degesch. Elle est restée spécialisée dans les gaz toxiques. Elle vend la phosphine, utilisée en particulier dans les cales des vraquiers qui ramènent du soja jusque dans les ports français qui ont détruit la santé de nombreuses personnes en Bretagne. Niveau commercial, cette entreprise a choisi de garder le même logo que celui qu'elle utilisait sur les boîtes de Zyklon B.

Le non moins célèbre Glyphosate est quant à lui le descendant direct de l'Agent Orange, mis au point par la tristement réputée firme Monsanto, pour détruire la végétation vietnamienne camouflant les populations. Nous savons les dégâts de cette substance là-bas au cours de cette bien sombre période et aujourd'hui partout dans le monde.

Une raison de plus pour stopper les importations de soja, très majoritairement OGM (Roundup Ready), et donc blindé de glyphosate ! La boucle est bouclée !





Contact Presse
Océane MARIEL
+33645483085

oceane.mariel@la.europarl.europa.eu

2022 : la fin du glyphosate ?

En 2017, l'Union européenne a donné son feu vert au glyphosate pour une durée limitée à cinq ans. Les débats avaient été houleux, le résultat du vote serré (355 pour, 204 contre et un record de 111 abstentions)

Cette molécule est indispensable à l'agriculture chimique et industrielle que nous dénonçons et aux nouveaux OGM qui sont semés illégalement en France et dans les autres Etats membres de l'UE. Sur ce dossier, le Président Macron n'a pas été capable, malgré ses engagements, de faire reculer la FNSEA et le CNJA. Les enjeux sont considérables en particulier pour toutes les industries semencières qui ont centré leur stratégie sur le glyphosate. Bayer joue gros. La multinationale a préféré payer deux milliards de dollars (US\$ 2 000 000 000) aux personnes empoisonnées aux Etats-Unis plutôt que de risquer un procès. Une entreprise comme Bayer débourserait-elle des sommes aussi importantes si elle était persuadée de l'innocuité de son herbicide ?

L'interdiction du glyphosate est une mesure indispensable pour aller vers une agriculture respectueuse de l'environnement. Le débat au Parlement européen sera encore plus tendu qu'il y a 5 ans et nous mobiliserons toute notre énergie pour empêcher ce renouvellement.